

Tarifs adaptés pour les timbres-poste à partir de 2021

Les clients paient le plus souvent le tarif le plus avantageux pour leurs timbres-poste

Nouveaux tarifs pour les timbres-poste à partir du 1^{er} janvier 2021

À compter du 1^{er} janvier 2021, bpost adaptera les tarifs de ses timbres-poste. Pour les envois en Belgique, une distinction s'applique entre tarifs Prior et Non Prior :

- Timbre-poste Non Prior (distribution dans les 3 jours ouvrables) :
1,07 € (par 10) | 1,10 € (à l'unité)
- Timbre-poste Prior (distribution le jour ouvrable suivant) :
1,57 € (par 10) | 1,60 € (à l'unité)

Le tarif d'affranchissement d'un envoi normalisé expédié en Europe passera à 1,85 € à l'achat de minimum 5 timbres-poste et à 1,91 € pour un achat à l'unité.

Pour les envois expédiés hors Europe, le tarif international s'élèvera à 2,07 € à partir de 5 timbres-poste et à 2,13 € à l'unité.

À l'heure actuelle, plus de 80 % des clients choisissent un timbre-poste Non Prior pour affranchir leurs envois. 95 % des clients achètent un feuillet de timbres-poste et optent ainsi pour le tarif le plus bas.

Les clients peuvent calculer le prix eux-mêmes via www.bpost.be/tarifs.

Nous communiquons toujours plus par voie numérique

Le recours à des canaux numériques et à des solutions en ligne pour le suivi de l'administration et la facturation s'impose de plus en plus. Raison pour laquelle le volume de courrier classique a chuté de 25 % en 5 ans. En 2019, cette baisse a même atteint 7,9 %.

L'adaptation des tarifs des timbres-poste compense en partie l'augmentation des coûts par lettre distribuée, résultant de cette forte diminution de la correspondance, mais aussi par le fait qu'une grande partie de nos coûts sont fixes. Elle garantit en outre à chaque citoyen un service postal universel de qualité sans subvention par l'État belge.

Conformément aux années précédentes, la hausse tarifaire moyenne pour 2021 de tous les produits de courrier national sera d'environ 6 %.

L'impact moyen sur le budget mensuel des ménages reste très limité, avec une hausse de 0,2 €. Le prix des timbres-poste belges se situe aux alentours de la moyenne européenne.